

Chères Honfleuraises, chers Honfleurais,

Nous nous sommes engagés à requalifier intégralement **la rue Charrière Saint-Léonard** afin de mieux répondre à vos besoins quotidiens, mais également pour vous apporter un meilleur confort de vie (réduction des bruits, régulation de la vitesse...). Ces travaux s'inscriront dans un temps long et vont débuter dès la rentrée de septembre.

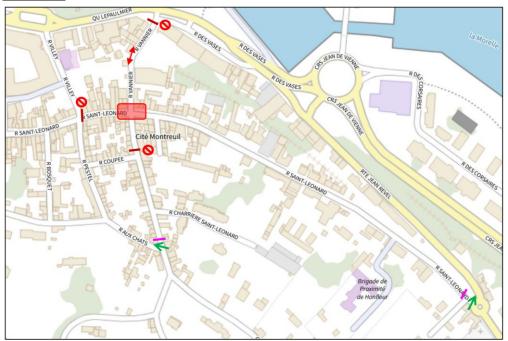
Plusieurs phases de travaux vont s'enchaîner pendant huit mois. Tout d'abord, entre septembre et décembre 2025, plusieurs gestionnaires de réseaux vont remplacer, au cours d'un chantier commun, les canalisations souterraines d'assainissement, d'eau pluviale, d'eau potable et de gaz. Ces travaux de réseaux, indispensables avant toute requalification de la rue, nécessiteront la fermeture totale de la zone de chantier selon quatre phases successives (décrites au dos de ce document). Des matériaux amiantés ont été découverts lors des analyses, ce qui nous contraint à employer la plus grande prudence et ainsi à isoler totalement certaines portions de chaussée pour préserver les ouvriers et les riverains.

Une fois les travaux de réseaux effectués, de janvier à avril (estimation à affiner), la réhabilitation de la rue (trottoirs, aménagements...) pourra être lancée par la Ville de Honfleur. Nous vous tiendrons informés, au fil de l'évolution de ce chantier d'envergure, des étapes franchies, de celles à venir et des consignes à respecter.

Pour que ce chantier dure le moins de temps possible, nous comptons sur votre compréhension, votre patience, mais également sur votre respect des règles de circulation et de stationnement qui seront mises en place. Des déviations vous seront proposées pour vous permettre de continuer à effectuer vos trajets quotidiens.

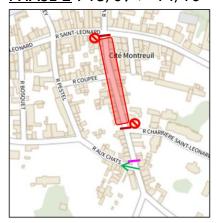
Michel Lamarre Maire de Honfleur



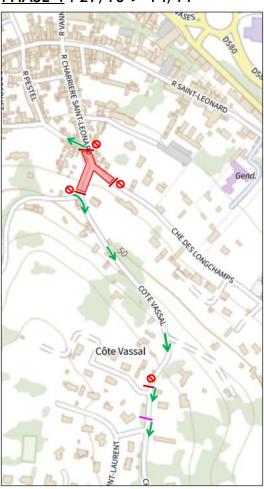


Durant toutes les phases de chantier, des points de collecte des ordures ménagères et des sacs de tri seront installés au bout de chaque zone de travaux. Une vigilance particulière sera assurée par les services de collecte de la CCPHB et leur prestataire, la COVED.

PHASE 2: 15/09 > 14/10*



PHASE 4: 27/10 > 14/11*



(* dates indicatives)



zone en chantier



barrière sens interdit déviation



attention! double sens



Sylvain Hamon, chef de chantier, joignable au 06 22 94 07 77, du lundi au vendredi de 8h30 à 17h.

Maxime Prevel, technicien du SIVOM, joignable au 06 59 52 11 61.

PHASE 3: 15/10 > 24/10*



Pour tous renseignements :

Mairie de Honfleur - Place de l'Hôtel de Ville - 14600 Honfleur Tél. 02 31 81 88 00 - mairie@ville-honfleur.fr

